

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

**MONTPELLIER DANSE**

18, rue Sainte Ursule  
CS 39 520

34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

Mesdames, Messieurs,

## 1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MONTPELLIER DANSE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 23 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## 2 - FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 - VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau arrêté le 23 juin 2020 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

#### **5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

#### **6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pérols, le 28 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes  
MAZARS CPA

Alain CAMOIN

A large, handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Alain CAMOIN' written in a stylized, cursive script.

**BILAN ACTIF**

	Exercice clos le 31/12/2019			Exercice clos le 31/12/18
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/19	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	53 483	52 112	1 371	1 052
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 311	17 311		
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 423	248 823	34 600	46 346
Autres immobilisations corporelles	220 844	206 507	14 338	15 392
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 935		2 935	2 935
Prêts	51 342		51 342	55 833
Autres	276		276	276
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>629 615</b>	<b>524 753</b>	<b>104 862</b>	<b>121 834</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 815	3 132	12 683	31 180
Autres créances	238 189		238 189	99 023
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	205 011		205 011	359 229
Charges constatées d'avance	20 269		20 269	51 935
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>479 284</b>	<b>3 132</b>	<b>476 152</b>	<b>541 366</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 108 899</b>	<b>527 885</b>	<b>581 014</b>	<b>663 200</b>

**BILAN PASSIF**

	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/18
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds Propres		
Report à nouveau	65 351	68 809
Réserves		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>20 464</b>	<b>-3 459</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	17 632	31 067
Provisions règlementées		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>	<b>103 447</b>	<b>96 417</b>
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
<b>TOTAL FONDS DEDIES (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 749	157 900
Dettes fiscales et sociales	187 745	212 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 937	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	142 136	196 442
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>477 567</b>	<b>566 782</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION PASSIF (V)</b>		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV+V)</b>	<b>581 014</b>	<b>663 200</b>

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)**

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 122 482	1 040 319	82 163	8%
Montant net du chiffre d'affaires	1 122 482	1 040 319	82 163	8%
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	2 412 092	2 379 550	32 542	1%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	14 379	11 285	3 094	27%
Autres produits	57 129	64 344	-7 215	-11%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>3 606 082</b>	<b>3 495 498</b>	<b>110 584</b>	<b>3%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 242 320	2 138 269	104 052	5%
Impôts, taxes et versements assimilés	48 435	55 647	-7 212	-13%
Salaires et traitements	789 916	801 936	-12 020	-1%
Charges sociales	389 102	385 650	3 452	1%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 276	34 864	-11 588	-33%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 132		3 132	
Dotations aux provisions				
Autres charges	119 283	97 689	21 594	22%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 615 464</b>	<b>3 514 055</b>	<b>101 409</b>	<b>3%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-9 382</b>	<b>-18 557</b>	<b>9 176</b>	<b>49%</b>
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
<b>TOTAL QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS EN COMMUN (III - IV)</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	75	8	68	896%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change		4	-4	-100%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>75</b>	<b>11</b>	<b>64</b>	<b>578%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 795	1 705	90	5%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>1 795</b>	<b>1 705</b>	<b>90</b>	<b>5%</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-1 720</b>	<b>-1 694</b>	<b>-26</b>	<b>-2%</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)</b>	<b>-11 101</b>	<b>-20 251</b>	<b>9 150</b>	<b>45%</b>

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)**

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	18 077	3 626	14 451	398%
Sur opérations en capital	13 559	13 696	-137	-1%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		9 427	-9 427	-100%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>31 636</b>	<b>26 749</b>	<b>4 886</b>	<b>18%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	70	9 957	-9 887	-99%
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>70</b>	<b>9 957</b>	<b>-9 887</b>	<b>-99%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>31 566</b>	<b>16 792</b>	<b>14 773</b>	<b>88%</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)</b>				
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>3 637 793</b>	<b>3 522 258</b>	<b>115 535</b>	<b>3%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>3 617 329</b>	<b>3 525 717</b>	<b>91 612</b>	<b>3%</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>20 464</b>	<b>-3 459</b>	<b>23 923</b>	<b>692%</b>



# ANNEXE

1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

# RÈGLES ET MÉTHODES

## ANNEXE COMPTABLE

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers. Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Ces éléments d'informations ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

Cette annexe se présente comme suit :

- Faits caractéristiques de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Commentaires particuliers et autres informations

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice ayant une incidence sur la comparaison des postes du bilan et du compte de résultat d'un exercice sur l'autre n'est à signaler.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Notre association est soumise aux règlements de l'ANC 2014-3 et suivants relatif au PCG, sous lequel s'inscrit le règlement CRC 99-01 modifié qui prévoit les adaptations spécifiques aux associations.

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation à ces prescriptions légales n'est à signaler sur l'exercice clos.

Par ailleurs, aucune modification dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation retenues, n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent.

#### **Immobilisations :**

Elles sont évaluées à leur coup d'acquisition et font l'objet d'amortissements selon leur durée de vie estimée.

Comme pour les exercices précédents, les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, frais d'actes, commissions ...) et frais des emprunts éventuels ne sont pas incorporés au coût de nos actifs.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire sur les durées suivantes :

Logiciel	1 à 3 ans
Matériel scénique	3 à 8 ans
Agencement divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Du fait de la non réalisation totale des conditions pour pouvoir immobiliser les frais de montage et les coûts de création de spectacles, ils ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

#### **Subventions d'investissement :**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en fonds propres, elles font l'objet d'une reprise annuelle au compte de résultat selon le même rythme que les amortissements des biens qu'elles ont financées.

Cette position est justifiée par le soutien important des collectivités territoriales dans le financement de nos activités et par l'incertitude sur la nécessité d'un renouvellement complet des biens à l'identique.

# RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

## **Créances et dettes :**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constitué lorsque leur recouvrement est incertain.

## **Engagements de retraite**

Le montant global d'engagements d'IFC à la clôture a été évalué selon le calcul simplifié recommandé par le Conseil National de la Comptabilité. Le calcul simplifié recommandé repose sur une évaluation des indemnités à verser aux salariés à leur départ à la retraite valorisées avec un salaire actuel majoré des charges patronales. Selon cette méthode globale, les engagements d'IFC totalisent à la clôture 333 K€.

Notre association a externalisée les engagements d'IFC pour un montant de 67 K€ (aucun versement n'a été effectué en 2019).

## **Mise à disposition gratuites**

Les prestations offertes gratuitement par MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE à l' ASSOCIATION MONTPELLIER DANSE sont les suivantes :

- mise à disposition de locaux administratifs
- mise à disposition de certains espaces de l'Agora de la danse ainsi que les équipements et mobiliers correspondants

Seuls les fluides sont refacturés à l'association.

La comptabilisation de ces prestations n'a pas été retenue. Elles sont évaluées à environ 164 K€.

## **COMMENTAIRES PARTICULIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

### **Informations sur les rémunérations brutes 2019**

En application de la loi du 23 mai 2006, nous vous informons que :

- les membres du bureau ne perçoivent aucune rémunérations ;
- les rémunérations des trois plus hauts cadres salariés sont : 250 605 €

L'objet de l'association est le développement de la danse, par la création, la production, l'organisation, l'exploitation, la gestion et la formation à Montpellier, en France et à l'étranger, de toutes activités artistiques et culturelles.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020; l'association s'attend à un impact négatif ses états financiers 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le bureau des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 905		1 889			70 794	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>68 905</b>		<b>1 889</b>			<b>70 794</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 423					283 423	
Installations générales, agencements divers	102 611					102 611	
Matériel de transport	13 041					13 041	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 287		8 905			105 192	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>495 362</b>		<b>8 905</b>			<b>504 267</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	2 935					2 935	
Prêts et autres immobilisations financières	56 109				4 490	51 618	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>	<b>59 044</b>				<b>4 490</b>	<b>54 553</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>623 311</b>		<b>10 794</b>		<b>4 490</b>	<b>629 615</b>	

**AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 853	1 570		69 423
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>67 853</b>	<b>1 570</b>		<b>69 423</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	237 077	11 746		248 823
Inst. générales, agencements, aménagements divers	96 458	4 196		100 655
Matériel de transport	11 530	1 510		13 040
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 557	4 254		92 811
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>433 623</b>	<b>21 706</b>		<b>455 329</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>501 477</b>	<b>23 276</b>		<b>524 752</b>

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES+A42	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
<b>TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>				

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS</b>				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients		3 132		3 132
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>3 132</b>		<b>3 132</b>

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	51 342	2 080	49 262
Autres immobilisations financières	276		276
Clients douteux ou litigieux	3 758	3 758	
Autres créances clients	12 056	12 056	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	568	568	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	68 998	68 998	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 351	1 351	
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques	164 108	164 108	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 165	3 165	
Charges constatées d'avance	20 269	20 269	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>325 892</b>	<b>276 353</b>	<b>49 538</b>
<u>Renvois</u>			
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		4 490	
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

## ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine (1)				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 749	145 749		
Personnel et comptes rattachés	41 862	41 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 526	90 526		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 544	3 544		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 813	51 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	1 937	1 937		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	142 136	142 136		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>477 567</b>	<b>477 567</b>		
<u>Renvois</u>				
(1) <i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
(1) <i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
(2) <i>Emprunts et dettes contractés auprès des associés</i>				



**CHARGES À PAYER**

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 244
Dettes fiscales et sociales	115 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL CHARGES À PAYER</b>	<b>212 707</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 351
Disponibilités	
<b>TOTAL PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>1 351</b>

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	Montants
Charges d'exploitation	20 269
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>20269</b>

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

	Montants
Produits d'exploitation	142 136
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>142 136</b>